

La loi Alimentation et la Pac, priorités de Didier Guillaume

© 16/10/2018 |  Terre-net Média

La mise en application de la loi Alimentation et les négociations pour la future politique agricole commune (Pac) sont les priorités du nouveau ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, a-t-il indiqué mardi au moment de la passation de pouvoir avec le sortant Stéphane Travert.

« **J'** ai entendu le débat au parlement sur **la loi Egalim [États généraux de l'Alimentation, NDLR]**. Nous allons regarder, en relation avec le **Premier ministre**, comment on peut améliorer deux, trois points qui permettraient de mieux faire bouger certaines choses. Mais, la feuille de route, c'est le programme présidentiel et la conclusion des États généraux avec la loi Egalim », a dit le nouveau ministre à la presse.

Il a également prévu de se pencher sur le budget de l'Agriculture, l'examen du **Projet de loi de finances** en commission devant débiter mardi.

Évoquant la fin programmée de l'exonération des cotisations sociales pour les travailleurs saisonniers qui suscite l'inquiétude des agriculteurs, notamment des maraîchers et des vignerons, il a dit attendre « des évolutions dans les jours qui viennent » sur ce dispositif connu sous l'acronyme **TO/DE** (travailleurs occasionnels, demandeurs d'emplois).

À l'international, « le sujet essentiel pour l'agriculture c'est la **Pac** », a aussi déclaré le ministre. « On voit bien qu'aujourd'hui avec le Brexit, il y a un risque. Je vais mettre toutes mes forces dans la bataille parce qu'il en va de la survie d'une partie de notre agriculture. Évidemment, il faut faire évoluer les modèles, faire évoluer les revenus, mais la Pac est indispensable. Certains pays veulent faire bouger les choses et cela fait partie des grandes discussions que nous allons mener », a-t-il ajouté.

Didier Guillaume a également déclaré que durant « ce quinquennat **le glyphosate sera interdit**, et en même temps nous devons trouver les substitutions ». Dans ce cadre il dit « attacher beaucoup d'importance à la recherche ».

« Notre agriculture est en pleine évolution grâce à l'action que le **ministre Travert** a enclenché depuis un an, nous allons continuer cela », a assuré D. Guillaume en s'adressant à son prédécesseur.

Affirmant qu'il ne cédera à « aucun lobby », D. Guillaume a insisté pour ne pas opposer les modèles agricoles. « **L'agriculture française**, c'est deux choses : c'est la compétitivité économique et l'export, et en même temps c'est le lien local, c'est l'agroécologie qui est tellement importante dans notre pays ».

Le principal syndicat agricole, la **FNSEA**, a félicité le nouveau ministre et lui a assuré que le syndicat « demeurera un partenaire ouvert et à l'écoute ». « Un nouveau ministre qui connaît bien l'agriculture, on voit ça plutôt d'un bon œil », a déclaré à des journalistes le porte-parole de la **Confédération paysanne** Laurent Pinatel, en rappelant que Didier Guillaume a été élu sénateur de la Drôme, « un département très en avance sur **la transition agricole** ». « Comment peut-il être en phase avec les préoccupations des agriculteurs en indiquant que son objectif est l'exportation ? », s'est toutefois interrogé Bernard Lannes, président de la **Coordination Rurale**. « Toutes les mesures proposées jusqu'à aujourd'hui laissent penser que l'objectif premier du gouvernement est de favoriser le développement des grosses structures (...) Nous attendons les premières mesures pour juger », a pour sa part indiqué le **Modéf** (syndicat agricole des exploitants familiaux).